

Séance publique du conseil municipal du 28 avril 2022

Commune de BEAUCENS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2022

Convocation adressée le 21 avril 2022 par mail à chacun des conseillers municipaux pour la réunion qui se tiendra le 28 avril à 20h dans la salle du conseil municipal de la Marie à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- 1 : Gestion des déchets
 - 2 : Point travaux salle des fêtes
 - 3 : Association Tute et Toue : subvention pour réfection cabane de la grande Estibère
 - 4 : Réfection du passage canadien
 - 5 : Ré-empierrement piste pour passage du Tour
 - 6 : Restitution compétence « gestion de la forêt en indivise Cauterets »
- Questions diverses

PRÉSENTS : M François-Olivier MANSON, Maire
Mme Danielle DUPONT, 1ère Adjointe
M Alain BERNET, 2ème Adjoint

Mme Audrey BOYRIE, M Romain CAYREY, M Damien COATRINE, Mme Estelle MENGELATTE, Mme Evelyne MARERE

Absents Excusés : Mme Susannah REYNOLDS donne pouvoir à Romain CAYREY
M Éric THOLE

Secrétaire de séance : Estelle MENGELATTE

1 : Gestion des déchets :

Rencontre avec la Communauté de communes concernant la nouvelle gestion des ordures ménagères.

Résumé : ramassage aléatoire sur tout le territoire – taxe d'ordures ménagères ne couvrira pas à terme l'ensemble du budget alloué. Obligation d'envisager d'autres options de ramassage.

Option 1 : conteneur enterré – camion spéciaux – emplacement supplémentaire Budget : coût très important car travaux importants.

Nécessité de changer l'ensemble de la flotte de véhicule.

Option 2 : point d'apport volontaire mixte. Point de collecte similaire avec réduction des points de collectes sur l'ensemble du village. (4 points de collecte à définir)

Coût actuel environ 2000000€ / an.

Option 1 : coût + de 2000000 € de travaux d'aménagement.

Option 2 : coût 1730000€ / an

Pas de surcoût pour la commune concernant l'avancée de cette gestion.

Changement total de gestion des ordures ménagères par rapport aux villageois – mettre à contribution les employés communaux ? – problème des personnes âgées à prendre en compte.

Nécessité d'anticiper l'avenir en prenant la solution la plus adaptée.

Coût d'aménagement pris en charge par la Communauté de communes.

Difficulté de définir 4 zones principales sur la commune. L'option 1 est plus restreinte mais plus adaptée. Quel que soit le choix décidé en com com il devra être commencé une étude du sujet. Choix 1 privilégié sur la commune.

2 : Point travaux salle des fêtes :

Nouvelle option à envisager concernant l'avancée des travaux de la salle. Après réflexion : points négatifs (caniveaux pas assez importants, souci d'entrée et sortie d'évacuation des poubelles et impact visuel sur la partie principale du bâtiment). Même proportion d'extension mais sur la partie arrière. Autre option : séparation entre le point cuisine et l'extension des toilettes PMR. Cuisine en prolongement de la terrasse extérieure à l'arrière et extension des WC sur la partie déjà existante niveau sol de la salle actuelle avec possibilité en même temps sortir le gaz de la mairie pour le chauffage. En attente du cabinet d'architecte sur la dernière option au niveau de la faisabilité et le coût.

3 : Association Tute et Toue : subvention pour réfection cabane de la grande Estibère

Rencontre de l'association avec le maire et Mme le maire d'Artalens.
15000€ de demande pour les matériaux ainsi que le transport.
Pb : projet qui manque d'étude, nécessité de reprendre à zéro sur le chantier de rénovation.
Chantier déjà étudié lors de précédent mandat mais trop compliqué administrativement pour être porté par l'association et/ou par la commune.
Idée d'un chantier de réinsertion ? pourquoi pas ... mais association difficile à trouver.
Nécessité d'une rencontre avec la préfecture, le CAUE pour étudier clairement et correctement le dossier pour faire le projet.

4 : Réfection du passage canadien

Nouveau devis pour la réfection du passage canadien. Nécessité de réfection pour l'arrivée du tour de France sur le Hautacam le 21 juillet. Également nécessaire par rapport à la demande du groupement pastoral pour le passage du bétail.
Elargissement + réfection Coût du devis : 37 757€ HT (ORTEU)
Demande de devis pour mise en concurrence : LBTP 44 687€ HT / SOARES : pas de réponse.

Demande de prise en charge par le FAR car trop onéreux pour prise en charge complète par la commune.

5 : Ré-empierrement piste pour passage du Tour

Idem que pour la réfection du passage canadien

Le conseil municipal constate l'incapacité à assumer seul la totalité du coût du passage canadien et de l'empierrement du chemin.

6 : Restitution compétence « gestion de la forêt en indivise Cauterets »

Révision des statuts qui n'est pas compétente en gestion de la forêt indivise de Cauterets. Restitution aux communes membres « Syndicat de St Savin ».

Accord des 10

Questions diverses :

- Demande d'aménagement d'un parterre sur la rue du château 544€ HT.

Accord des 10

- Menace de l'effondrement de la rive gauche du lac des gaves / nécessité de prendre un arrêté communal.
- Mise en place d'un service mutualisé des secrétaires de mairie par la communauté de communes. Réflexion de la Communauté de communes.
Réunion concernant la réflexion le 12 mai.
- Rencontre de M CRAMPE avec le conseil municipal le vendredi 6 mai, dans le cadre des élections législatives.

Prochain conseil le 23 mai.